

LA TRIBUNE - Publicité

Idées & Débats

OPINION. «Vers une loi "Une seule santé" »

Collectifs (*)

Publié le 06 avril 2026 à 17:03



Illustration
STEPHANE MAHE - reuters

LA TRIBUNE - Publicité

 Partager

A l'approche du One Health Summit, qui se tiendra à Lyon le 7 avril, le Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) appelle à l'adoption d'un cadre juridique et réglementaire clair et ambitieux visant à favoriser l'intégration de l'approche Une seule santé au cœur de l'action publique.

L'approche *Une seule santé* fait de la santé de toutes les espèces – humaine, animales, végétales – et des écosystèmes une seule et même priorité.

Pour mettre en place ce cadre juridique, les travaux de la Société Française pour le Droit de l'Environnement, membre de l'UICN, soulignent l'importance de l'adoption d'une loi *Une seule santé* et montrent les évolutions juridiques et réglementaires nécessaires à son opérationnalisation à toutes les échelles, du national au local. Une occasion unique pour la France de faire preuve du même avant-gardisme qui a guidé l'adoption de la loi de protection

L'essentiel de l'actualité

Mercredi 8 avril

- Cessez-le-feu de deux semaines entre Washington et Téhéran
- Les prix du pétrole dévissent après que Trump repousse l'ultimatum
- Les carburants pourraient baisser de « très rapidement »
- L'approvisionnement en kérosène prendra « des mois »
- Le déficit commercial français s'est creusé

Voir plus

Le Quotidien Numérique

08 avril 2026



de la nature en 1976, dans l'intérêt de toutes les santés.

Repenser notre rapport au vivant et à l'action publique

Faisant le constat de l'interdépendance de toutes les santés, dont la pandémie du COVID-19 a apporté une démonstration tragique à l'échelle mondiale, elle souligne l'urgence d'une mobilisation large, multi-sectorielle et multidisciplinaire pour « travailler ensemble à promouvoir le bien-être et à lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes ». Elle invite ainsi à forger des collaborations et des partenariats entre des secteurs aujourd'hui peu intégrés, en particulier ceux de la conservation de la nature et de la santé publique, dont l'histoire récente est pourtant marquée par une préoccupation commune vis-à-vis des défis posés par l'industrialisation de nos sociétés et des pollutions qui y sont associées.

Elle doit permettre de renforcer les actions sur la santé environnementale car les nombreuses pollutions sont à l'origine de multiples pathologies, notamment cancéreuses, sur laquelle

DÉFENSE Avion de combat européen : pour Airbus, « Dassault s'est disqualifié »	ÉNERGIE Stabilité du réseau électrique: RTE veut encadrer solaire et éolien	AÉRIEN Approvisionnement en kérosène : l'alerte du président de la Fnam	MARCHÉS L'introduction en Bourse de SpaceX, aussi prometteuse que risquée
--	---	---	---

[Lire](#)[S'abonner](#)

LA TRIBUNE - Publicité

Les plus lus

1 Le courrier de Schoellhorn (Airbus) à Macron : « Dassault s'est disqualifié » sur le futur...

de nombreuses données et recommandations sont disponibles.

Au Congrès mondial de l'UICN qui s'est tenu à Abou Dabi en 2025, ses membres gouvernementaux et non-gouvernementaux ont ainsi largement adopté deux résolutions visant à renforcer les partenariats entre ces secteurs et à promouvoir une gouvernance intégrée et multi-échelle de l'approche *Une seule santé*. Au sein de cette alliance unique rassemblant plus de 1400 gouvernements, organisations non gouvernementales, établissements publics, collectivités locales et organisations représentatives de peuples autochtones, il s'agit désormais d'une priorité stratégique pour les prochaines décennies, sur un enjeu qu'elle avait déjà identifié dès 1990.

Conserver la nature pour protéger les santés

Face aux défis que posent les zoonoses, l'antibiorésistance et les différents types de pollutions pour toutes les santés, la conservation de la nature est porteuse de solutions. Ses outils fournissent un cadre d'action clair

2 Les entreprises françaises coupent massivement dans leurs dépenses de R&D

3 Électricité : face au risque de déséquilibre, RTE veut encadrer la production du...

4  Cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran, pétrole... L'essentiel de l'actualité ce...

5 Anthropic va fournir son IA de cybersécurité aux géants de la tech

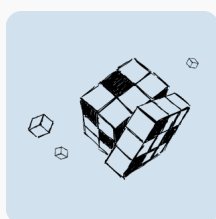
6 « Un pari sur le génie d'Elon Musk » : l'introduction en Bourse géante de SpaceX...

et robuste, prenant pleinement en compte la dimension systémique de la triple crise du climat, de la biodiversité et des pollutions et de ses implications pour les santés.

NEWSLETTER

Ma Tribune

L'actualité qui compte pour vous, chaque jour dans votre boîte mail.



S'inscrire

A ce titre, les Solutions fondées sur la Nature convergent avec les approches *Une seule santé*. Elles visent à « *protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés dans le but de répondre de manière efficace et adaptative à des défis sociétaux, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité* ». La santé est l'un de ces défis sociétaux et les démarches de renaturation de quartiers urbains, de restauration de zones de captage d'eau et d'agroécologie, pour ne citer que quelques exemples, apportent des solutions durables et pérennes pour

toutes les santés.

Les aires protégées, qui couvrent 33 % du territoire national, produisent aussi des effets tangibles. Elles contribuent à la santé mentale et physique des populations humaines, à la réduction des risques de zoonoses en limitant la dégradation et la fragmentation des habitats et favorisant le bon état écologique des espèces, ou encore à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau. Elles constituent aussi des laboratoires pour l'émergence de nouveaux modèles. A titre d'exemple, elles participent à des contrats locaux de santé et favorisent des pratiques agricoles, telle que l'agroécologie, permettant de limiter voire supprimer les intrants agricoles et les pesticides.

Les analyses du Comité français de l'UICN, publiées le 30 mars dernier, mettent en évidence que les approches *Une seule santé* prennent d'ores et déjà vie dans les territoires. Ainsi, des régions, départements, agglomérations et villes intègrent l'approche *Une seule santé* dans leurs stratégies territoriales de biodiversité et initient des actions concrètes visant à concilier toutes les

santés. et des projets d'associations de

protection de la nature émergent localement.

La France est-elle prête à voter une loi « Une seule santé ? »

Il y a 50 ans, le Parlement français adoptait à l'unanimité la loi de protection de la nature. Tournée vers l'avenir, elle insuffla une dynamique forte en faveur de la protection de l'environnement : création du statut d'espèces protégées et de celui des Réserves naturelles (la France en compte aujourd'hui 370 contre une trentaine avant la loi), généralisation des études d'impact dans le cadre de projets d'aménagement, renforcement du rôle et des capacités d'action des associations de protection de l'environnement etc.. Elle ouvrit aussi la voie à plusieurs grandes lois environnementales, telles que la loi Grenelle 1 de 2009 ou encore la Charte de l'environnement de 2004. En 2016, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages inscrit dans le droit les principes de non-régression environnementale et de solidarité écologique.

Cette dynamique est aujourd'hui fortement remise en question par les bouleversements politiques en cours et leurs manifestations à l'échelle européenne et nationale. Face à la tentation du désengagement d'un combat pourtant existentiel pour l'humanité – celui de la préservation de toutes les santés humaine, animale, végétale et environnementale qui se conditionnent entre elles – de nouvelles approches de l'action publique sont nécessaires.

[Menu](#)[Économie](#)[Finance](#)[Tech & IA](#)[Énergie & industrie](#)[Transports](#)

(*) Sources :

- OMS, PNUE, FAO, OMSA (2021)
- «*An Ethical Basis for Conserving Biological Diversity*», UICN (1990).

(*) Signataires :

- Ghislain Bardout, co-fondateur et co-directeur de Under The Pole et co-président de la Commission Climat et biodiversité du Comité

français de l'UICN

- Martine Bigan, présidente de la Commission de la sauvegarde des espèces du Comité français de l'UICN
- Patrick Blandin, ancien président du Comité français de l'UICN
- Allain Bougrain Dubourg, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- Rachel Calvert, présidente d'A Rocha France
- Bernard Cressens, ancien président du Comité français de l'UICN
- Michel Delmas, président de Réserves Naturelles de France (RNF)
- Ivane Descitiaux, secrétaire générale de l'association Les Eco Maires
- Nicolas de Boisgrollier, directeur du Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) - France
- Benoît de Thoisy, directeur de l'association Kwata
- Frédéric Di Meglio, président de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM)

- Arnaud Greth, président de Noé
- Amandine Hersant, présidente de Planète Urgence
- Jean Jalbert, directeur général de la Tour du Valat et vice-président du

Comité français de l'UICN

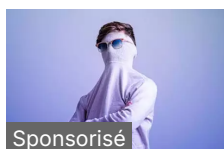
- Galitt Kenan, directrice du Jane Goodall Institute France.
- Gilles Kleitz, président de la Commission des aires protégées du Comité français de l'UICN
- Benjamin Konnert, adjoint du directeur du Comité français de l'UICN
- Maud Lelièvre, présidente du Comité français de l'UICN
- Sarah Lelong, présidente de RespectOcean
- Sébastien Mabile, avocat et vice-président du Comité français de l'UICN
- Sébastien Moncorps, directeur du Comité français de l'UICN
- Baptiste Mulot, directeur de l'association Beauval Nature
- Didier Réault, président du Parc national des Calanques et du Groupe de travail sur les collectivités et la biodiversité du Comité français de l'UICN
- Aurélien Sautière, directeur exécutif de Forest Stewardship Council - France
- Nirmala Séon-Massin, directrice de

l'expertise du Muséum national
d'Histoire naturelle et secrétaire
générale du Comité français de
l'UICN

- Valérie Verdier, présidente-
directrice générale de l'Institut pour
la Recherche et le Développement
(IRD)
- Christine Virbel Alonso, présidente
de la Commission de l'éducation et
de la communication du Comité
français de l'UICN
- Astrid Vital-Durand, présidente des
Jeunes Ambassadeurs pour
l'Environnement (JAE)
- Yann Wehrling, vice-président de la
Région Île-de-France

Collectifs (*)

À lire aussi



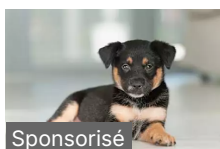
Pourquoi
tout le
monde...

Sponsorisé par ...



Routine
pour aider
votre foie ...

Un ventre
plat après ...
Sponsorisé par ...



Comment
certains
propriétaires...

Sponsorisé par ...